

## SYNTHÈSE DES ACTIONS PRIORITAIRES

2017 → 2020

LA RÉUSSITE DE CE PLAN REQUIERT L'ENGAGEMENT DE TOUS !  
OÙ COCHEREZ-VOUS PRÉSENT ?

- [ ] Tenir des activités de vulgarisation.
- [ ] Accentuer la prévention et le contrôle des infections notamment lors de l'adoption de nouveaux modes d'élevage.
- [ ] Favoriser la recherche, documenter et promouvoir les solutions de rechange.
- [ ] Incorporer l'antibiogouvernance aux activités de formation continue dans le curriculum des professionnels et des technologues du milieu vétérinaire.
- [ ] Accroître la compréhension partagée de la relation vétérinaire-client-patient.
- [ ] Informer les propriétaires d'animaux (risques de mauvais usage et adoption de bonnes pratiques).

ACTIONS SOUTENUES PAR CERTAINS  
RESPONSABLES DÉJÀ ENGAGÉS !

- › Pérenniser et optimiser les mécanismes actuels de collecte de données de l'utilisation des antibiotiques ou en créer de nouveaux (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation [MAPAQ] et Centre d'expertise en santé et bien-être animal [CESA] de la Faculté de médecine vétérinaire).
- › Enrichir la campagne « Les antibiotiques en faire bon usage, c'est sage! » (groupe de travail pour la promotion de l'utilisation judicieuse des antibiotiques).
- › Diffuser parmi les acteurs intéressés les résultats de la surveillance de la résistance aux antibiotiques (MAPAQ et Agence de santé publique du Canada [ASPC]).
- › Favoriser de nouvelles homologations et familiariser les acteurs visés quant aux démarches nécessaires (comité de suivi sur la bonification des services professionnels).

LISTE COMPLÈTE DES ACTIONS PRIORITAIRES AU VERSO



# PLAN D'ACTION SUR L'ANTIBIOGOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

## ACTIONS PRIORITAIRES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES

LES NUMÉROS ENTRE PARENTHÈSES RÉFÈRENT AUX OBJECTIFS ET ACTIONS DU PLAN ADOPTÉ EN SEPTEMBRE 2017

Composante	Objectif	Actions
<b>Données cliniques</b>	Optimiser l'utilisation des laboratoires (1)	Faciliter le prélèvement et l'acheminement des échantillons ainsi que la rapidité de transmission des résultats (3)
<b>Antibiosurveillance</b>	Établir un système de monitoring de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux (5)	Pérenniser et optimiser les mécanismes de collecte de données utilisés actuellement ou en créer de nouveaux selon les besoins (8 et 9)
	Formuler des recommandations et mettre en œuvre des actions quant à la prévention de l'antibiorésistance et à l'usage toujours plus judicieux des antibiotiques (6 et 7)	Formuler des recommandations en collaboration avec les membres des réseaux de surveillance et vérifier l'efficacité des recommandations (11 et 12)
	Communiquer les résultats de la surveillance de la résistance et de l'usage des antibiotiques (8)	Diffuser l'information parmi les acteurs visés (13)
	Contribuer aux initiatives fédérales (9)	Assurer la participation du Québec (15)
<b>Prévention et contrôle des infections</b>	Intégrer plus étroitement l'antibio-gouvernance aux activités des secteurs intéressés (10)	Accentuer la prévention et le contrôle des infections reconnues comme des raisons majeures de l'usage d'antibiotiques, notamment au moment de l'adoption de nouveaux modes d'élevage (ex. : sans antibiotiques) (17-18)
	Stimuler l'utilisation de solutions de rechange (11)	Favoriser la recherche, documenter et promouvoir les solutions de rechange (19 et 20)
	Former les acteurs (12)	Incorporer l'antibio-gouvernance aux activités de formation continue (23)
<b>Réglementation</b>	Élaborer de nouveaux règlements et contribuer aux initiatives de modification (13 et 14)	Évaluer la législation actuelle et participer aux travaux en matière réglementaire à l'échelle canadienne (25 et 26) Faciliter les échanges de vues relativement à la commercialisation et à l'usage de produits de rechange (27)
	Poursuivre la formation des acteurs (15)	Poursuivre la formation de l'ensemble des médecins vétérinaires (28)
<b>Éducation</b>	Sensibiliser les acteurs et les citoyens (16)	Enrichir la campagne « Les antibiotiques en faire bon usage, c'est sage! » (30) Tenir des activités de vulgarisation (34)
	Renforcer la relation vétérinaire-client-patient (17)	Accroître la compréhension partagée de la relation vétérinaire-client-patient (35)
<b>Observance</b>	Faciliter l'observance chez les propriétaires d'animaux (18)	Informers les propriétaires d'animaux quant aux risques d'un mauvais usage des antibiotiques et à l'importance de l'adoption de bonnes pratiques (37)
<b>Lignes directrices</b>	Faciliter l'utilisation des lignes directrices sur l'administration judicieuse des antimicrobiens (20)	Avoir des lignes directrices à jour et les publiciser (40 et 41)
<b>Considérations pharmacologiques</b>	Rendre public et disponible un énoncé de position sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques (21)	Définir un énoncé et le publiciser (42)
	Disposer d'une gamme utile de produits particuliers pour les espèces animales mineures (23)	Favoriser de nouvelles homologations et familiariser les acteurs visés quant aux démarches nécessaires (44 et 45)